



DECISION

N° 2015-13

Acquisition camion polybenne d'occasion avec deux bennes

LE MAIRE DE TARTAS (Landes),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-22,

VU la délibération en date du 28 mars 2014 par laquelle le conseil municipal l'a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L. 2122-22 susvisé,

CONSIDERANT qu'à l'issue de la consultation n°2015-4 dans le cadre de la procédure adaptée conforme au code des marchés publics publiée le 5 mai 2015 sur la plate forme départementale de dématérialisation pour l'acquisition d'un camion polybenne d'occasion avec deux bennes.

CONSIDERANT qu'après analyse des offres reçues la société ARPOULET UTILITAIRES 47200 MARMANDE a remis l'offre économiquement la plus avantageuse,

DÉCIDE

Article 1^{er} : La proposition de ARPOULET UTILITAIRES 47200 MARMANDE, est acceptée pour la fourniture d'un camion polybenne d'occasion avec deux bennes, au prix de 26 440,00 € H.T. soit 31 728,00 € T.T.C. + carte grise et plaques 358 € soit un total net TTC de **32 086,00 €**

Article 2 : Le véhicule est de marque IVECO modèle Daily 35 C 13 HPI (130 cv) PTAC 3,5 T d'occasion (année 2011 – 120 000 Km) chassis cabine avec ensemble neuf bras et deux bennes dont une avec rehausses latérales grillagées.

Article 3 : La présente décision sera adressée à M. le Sous Préfet et affichée à la porte de la Mairie.

Fait à Tartas, le 24 juin 2015



Le Maire,

J-F. BROQUÈRES